



Perspectives chinoises

2007/3 | 2007

En marche vers la société d'harmonie

Conflits dans les campagnes

Yu Jianrong



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3113>

ISSN : 1996-4609

Éditeur

Centre d'étude français sur la Chine contemporaine

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2007

ISSN : 1021-9013

Référence électronique

Yu Jianrong, « Conflits dans les campagnes », *Perspectives chinoises* [En ligne], 2007/3 | 2007, mis en ligne le 01 septembre 2010, consulté le 25 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/perspectiveschinoises/3113>

Conflits dans les campagnes

La naissance d'une conscience politique paysanne

YU JIANRONG

La notion de « *rightful resistance* » a parfois été employée afin d'expliquer l'actuel mouvement de résistance pour la protection des droits paysans. On évoquait alors le passage d'une simple résistance pour la protection d'intérêts à une résistance politique pour la protection de droits. Le présent article prouve encore une fois le bien-fondé de cette analyse. Il vise également à approfondir la réflexion et à montrer que la résistance des paysans chinois se caractérise aujourd'hui par ce que l'on pourrait appeler sa « nature légale ».

Cet article analyse le mouvement de résistance des paysans chinois en lutte pour la protection de leurs droits. Ma démarche trouve ses fondements théoriques dans les travaux de Parsons⁽¹⁾ afin de mettre en lumière le rôle pivot des trois modalités d'action suivantes : « les intérêts » (la base de l'action des paysans), « la légalité » (la caractéristique de leur action) et « la coutume » (la méthode de leur action).

J'ai concentré mon analyse sur l'exemple du canton de Hengyang dans la province du Hunan. Ce canton est situé en Chine centrale dans une région agricole. Les paysans qui ont organisé le mouvement de résistance dans ce canton ont déjà fortement attiré l'attention de chercheurs chinois tout en influençant les politiques agricoles du Gouvernement⁽²⁾. Les sources de mon article sont issues des interviews que j'ai moi-même menées auprès des dirigeants du mouvement de résistance pour la protection des droits des paysans.

Objectifs du mouvement et expression des intérêts

Habituellement, la défense des intérêts constitue le facteur clé de l'action sociale. « La catégorie des "intérêts" nous permet d'analyser les orientations de l'action en fonction de "la rationalité des buts", sur la base des attentes partagées par l'ensemble des acteurs, afin de comprendre la logique de leur action⁽³⁾. » Pour les paysans, quel est l'intérêt de participer au mouvement de défense de leurs droits ? Autrement dit, quelle sorte d'intérêt peut devenir l'objectif du mouvement de résistance ?

Parmi les données empiriques fournies par notre longue observation sur le mouvement de résistance du canton de Hengyang, nous avons noté la façon persistante avec laquelle les participants évitent la question de l'« intérêt », et particulièrement celle de leur propre « intérêt », dont ils nient l'existence. Peng Rongjun, l'un des leaders du mouvement insiste clairement sur ce point :

Ces officiels du Gouvernement m'ont tenu un beau discours, disant qu'ils me récompenseraient. Je me suis alors montré clair envers eux : « Voilà que maintenant vous me parlez, à moi Peng Rongjun, d'intérêt ; c'est cela la récompense que veut me faire votre Gouvernement. Vous voulez servir mes intérêts alors que vous ne faites rien pour ceux des paysans. Mon propre intérêt compte peu et il viendra des masses si vous apportez une solution aux problèmes des paysans. Si vous serviez mes intérêts, ils se feraient leurs propres opinion et jugement, à savoir que vous exercerez une pression financière afin de me contrôler moi, Peng Rongjun. Or je sais en mon for intérieur que ce n'est pas bien⁽⁴⁾.

Par ce discours, nous pouvons voir ce que Peng Rongjun entend par « intérêt ». Aux yeux des élites du mouvement de résistance à l'instar de Peng Rongjun, leur action ne sert pas uniquement un « intérêt économique » ; la « récompense » qu'ils recherchent vient davantage de l'opinion publique et du jugement des masses. Plus important encore, ils insistent de façon soutenue sur le fait que l'action ne poursuit aucun intérêt privé et qu'ils s'impliquent dans le mouvement de résistance non pour eux-mêmes, mais pour l'intérêt de chacun et particulièrement pour celui des villageois qui ont été spoliés par les gouvernements et les cadres des échelons de base. La question de l'intérêt peut aussi se décliner sous trois aspects. Premièrement, l'intérêt dont il est question ici est lié à un droit octroyé par les échelons supérieurs et le

Cet article est une version modifiée d'un essai publié à l'origine in *Social Research: An International Quarterly of Social Sciences*, vol. 73, n° 1, printemps 2006.

1. T. Parsons, *Shehui xingdong de jiegou* (La structure de l'action sociale) (Trad. Zheng Mingde, Xia Yunan et Peng Gang, Shilin), Chubanshe, 2003, p. 728.
2. Yu Jianrong, « Nongmin you zuzhi kangzheng ji qi zhengzhi fengxian » (Résistance organisée des paysans et danger politique), *Zhanlue yu Guanli*, n° 3, 2003.
3. T. Parsons, *Shehui xingdong de jiegou* (La structure de l'action sociale), *op. cit.*
4. Entretien avec Peng Rongjun, 27 février 2003.

Un manifestant montre un document
relatif à un droit sur la terre.
© AFP

Gouvernement central aux paysans. Qu'il relève des domaines économique ou politique, il constitue toujours une manifestation de leur « intérêt ». Deuxièmement, ces intérêts sont violés par le Gouvernement local, ce qui exige de les défendre par des actions réfléchies. Ici, intérêt et transgression sont mêlés, et la question des intérêts se pose nécessairement et uniquement parce qu'ils sont illégalement bafoués. Troisièmement, c'est un « intérêt » collectif. Ling Chunwei, un autre leader du mouvement de résistance du Canton de Hengyang pour la protection des droits des paysans exprime assez bien ces différentes dimensions :

Mon but était de protéger les droits des paysans, et la première fois que j'ai adressé une requête aux autorités, c'était pour que les paysans sachent quels droits et intérêts avaient été violés. Je les ai informés sur les mesures gouvernementales et les leur ai imprimés. Et afin que tous soient au courant que le Gouvernement projetait à nouveau de nous dévorer, nous les avons dénoncées haut et fort. Il y a certains documents issus des échelons supérieurs que nous devons critiquer ! Tout comme nous devons nous opposer à tout ce qui va à l'encontre du bon sens ! Si nous ne réagissons pas, le Gouvernement va créer la confusion ici et là. Si chacun sait comment protéger ses droits et ses intérêts, les cadres n'oseront plus agir à la légère⁽⁵⁾.

La première participation de Ling Chunwei à un mouvement de résistance pour la protection des droits a été motivée par le traitement injuste qu'il a subi sur la question des revenus fiscaux qui touchait directement ses propres intérêts. Or ce dont il parle ici relève de l'intérêt collectif des « paysans ». Cependant, cet « intérêt » est accordé par décision politique, sur la base de « documents officiels ». C'est parce que le « gouvernement » « grignote » de façon inconsidérée l'« intérêt » des paysans que leurs représentants n'ont d'autre choix que de se lancer dans la résistance et dans la protection de leurs droits. Cela éclaire la nature rationnelle de la résistance en faveur de la protection des droits des paysans tout en expliquant l'héroïsme des actions menées par ses élites. Ling Xuewen, un autre dirigeant de la résistance pour la protection des droits paysans, a déclaré :

La première fois que j'ai déposé une requête auprès des autorités, ce n'était pas pour évoquer les problèmes de ma propre famille et aujourd'hui encore je n'adresse que des doléances pour le bien de la collectivité. Je dénonce souvent les injustices, mais là encore cela n'im-



plique pas mes intérêts privés. Lorsque nous nous battons pour les politiques promues par le Parti, pour l'intérêt collectif ou les droits politiques des masses, nous ne craignons rien. Je me suis bien fait comprendre auprès du chef du bureau provincial en charge des plaintes que je préférerais mourir plutôt que de capituler⁽⁶⁾.

Liu Defa, autre leader du mouvement de résistance, fournit une explication encore plus claire :

L'année dernière, le Gouvernement du canton de Hengyang m'a personnellement remis un document adressé à notre organisation paysanne et dont j'ai finalement pris connaissance. Le vice responsable du bureau des affaires civiles s'est rendu chez moi pour savoir de quoi il retournait, suivi par le chef adjoint du canton en personne. J'ai raconté à ce dernier qu'à ma première arrestation, j'avais été battu au point que mon sang coulait sur mon visage, mais qu'à présent, je ne craignais pas d'être arrêté une seconde fois, ni d'aller en prison. De plus je tiens à vous dire que mourir ne me fait pas peur ! Afin de mettre en œuvre les mesures du Gouvernement central, je dois soutenir celles qui sont favorables aux paysans, aussi n'ai-je aucune crainte même si je meurs. Je travaille pour le Parti et non pour ma personne. Mais si je dois parler de mes

5. Entretien avec Ling Chunwei, 9 avril 2004.

6. Entretien avec Ling Xuewen, 20 janvier 2003.

propres affaires et que je fais mes comptes avec vous, le Gouvernement, j'en conclue que vous me devez au moins 1 000 yuans. Mais je garde cela pour moi. Je suis resté en prison pendant une semaine, j'ai réglé les 200 yuans de ma cellule et de la pension pour ma sortie. Et en plus, alors que j'ai passé deux mois de convalescence à la maison sans pouvoir rien faire, je ne vous ai rien dit à vous, le Gouvernement, parce que j'exige vigoureusement que vous agissiez dans le respect de la ligne du Parti. Je ne regrette rien de ce que j'ai fait. Je n'agis pas pour moi-même, mais seulement en pensant aux masses⁽⁷⁾.

Nous pouvons voir que dans la bouche de Liu Defa, les propos tels que « [agir] dans le respect de la ligne du Parti », « ne [pas agir] pour moi-même » ou « en pensant aux masses » représentent l'expression la plus fondamentale de l'« intérêt » des élites du mouvement de résistance pour la protection des droits des paysans. Naturellement, cela ne signifie pas pour autant qu'elles n'en retirent aucun intérêt personnel. Hong Jifa, qui dirigea la résistance pour la protection des droits des paysans et fut emprisonné deux ans, exprime ainsi clairement ses objectifs personnels :

J'agis pour les masses et j'exigerai du centre et des leaders de tous les échelons d'alléger le fardeau des paysans et c'est alors seulement que je serai en paix. Ma seule requête d'ordre personnel est que ma position soit bien comprise par les masses, à savoir que je ne sers ni ma réputation ni mon propre profit. Moi, Hong Jifa, je respecte la justice, mais j'ai été mis en prison pendant trois ans de façon injustifiée. J'ai exigé que le Gouvernement populaire du canton de Hengyang me décerne une fleur rouge [emblème d'héroïsme décerné par le Gouvernement] et que quatre directeurs de gestion de quatre bourgs viennent me la remettre, sans leur demander d'indemnisation financière⁽⁸⁾.

Les « requêtes personnelles » de Hong Jifa n'ont rien à voir avec l'argent à proprement parler. Elles s'inscrivent plutôt dans une volonté de « réhabilitation » politique. En effet, au cours de la négociation menée plus tard avec le Gouvernement local, les instances du canton et des bourgs ont mentionné à plusieurs reprises le fait qu'ils souhaitaient verser une indemnisation à Hong Jifa afin qu'il cesse de se plaindre auprès des autorités, d'organiser les paysans et de faire de la propagande. Mais Hong Jifa a systématiquement refusé, arguant du fait que ce n'était pas « une question d'argent, mais bien une question d'intégrité⁽⁹⁾ ».

Régulations de l'action et légalité

D'un point de vue théorique, la notion de légalité implique que les acteurs soient convaincus de l'existence de concepts qui orientent l'action, qu'ils se fassent une idée de l'ordre qui préside aux normes de l'action⁽¹⁰⁾. L'action sociale peut être orientée en fonction des conceptions que se font les acteurs des règles de droit⁽¹¹⁾. Dès lors, dans le contexte du mouvement de défense des droits des paysans en Chine, il importe de se demander ce que les défenseurs des droits paysans entendent par « légalité ».

Du point de vue des leaders du mouvement de résistance du canton de Hengyang, les limites imposées à leurs actions dans la conduite de ce mouvement dépendent de « ce que la loi permet » ; et qu'ils fassent la promotion de leur mouvement, qu'ils adressent des pétitions ou déposent plainte à la police, qu'ils fondent des réseaux organisés non officiels, ils considèrent que leur action demeure dans le champ de la « légalité ». Cependant, si nous voulons remonter à la source, nous nous rendrons compte de la signification véritablement complexe de cette légalité dont parlent les leaders du mouvement. Bien que des chercheurs aient découvert que le terme de « loi », dans l'esprit des paysans, revêtait des sens spécifiques, peu d'entre eux ont analysé de façon critique et fiable ces différents sens accordés à la « loi ». Voici ce qu'exprime Ling Chunwei, nommé expert juridique au sein du mouvement des paysans :

Les lois constitutionnelles sont mis au point par échange et coordination mutuels, ainsi que par compromis, entre le plus haut groupe dirigeant de la nation, en fonction de sa propre histoire, et ceux qui sont dirigés au sein de la nation. Ces lois exigent un consentement et une astreinte mutuels. Autrement dit, elles sont les règles du jeu qui autorisent plus de 1,3 milliard de Chinois à agir en toute liberté sur une surface de 96 millions de km². Une fois que la loi perd de son caractère contraignant et que plus personne ne la respecte, ces règles du jeu volent en éclats, rendant impossible le maintien de l'ordre public dans tout le

7. Entretien avec Liu Defa, 12 avril 2004.

8. Entretien avec Hong Jifa, 9 avril 2004.

9. Entretien avec Hong Jifa, 28 janvier 2003.

10. Voir T. Parsons, *Shehui xingdong de jiegou* (La structure de l'action sociale), *op.cit.*

11. Voir Max Weber, *Jingji Yu Shehui* (Économie et société), Shangwu Yinshu Guan, 1998, p. 62.

pays et dépouillant l'État de son pouvoir de contrôle sur la population. Or cet État-là est condamné. Si l'actuel Gouvernement ne fait pas strictement appliquer les règles qu'il a établies, ceux qui violent la loi essaieront aux quatre vents ; les droits et intérêts civils seront continuellement enfreints, conduisant ceux qui défendent légalement leurs droits et intérêts en accord avec la loi à lutter contre ceux qui battent illégalement en brèche les droits et intérêts d'autrui. Les actions du Gouvernement montrent s'il est sincère ou non. Cette honnêteté envers la loi et la population peut convaincre cette dernière qu'il est un bon Gouvernement et qu'elle peut s'unir derrière lui. Dans ce dernier cas, il deviendrait une puissance inébranlable. Quant aux forces qui persisteraient dans la corruption et viendraient se placer sur son chemin, elles seraient balayées et relayées aux oubliettes de l'histoire ou bien le peuple leur cracherait dessus avant de les repousser, et l'histoire d'avancer⁽¹²⁾.

Nous pourrions affirmer que la façon dont Ling Chunwei définit la loi dépasse celle de beaucoup de spécialistes juridiques. La compréhension qu'il a de la relation entre loi et gouvernement est précisément la base de l'action pour la protection des droits dans le respect de la loi. La « loi » sur laquelle s'appuient les élites du mouvement de résistance dans le canton de Hengyang afin de protéger leurs droits est un *patchwork* formé à partir de précédents règlements émis par les différents organes législatifs nationaux et de textes rédigés par le Comité central du Parti, le Conseil des affaires de l'État, les différents ministères et les autres commissions d'État, voire de discours de dirigeants. Plus capital encore est le fait que leur connaissance du droit se fonde sur leurs propres méthodes et critères d'action, dont le plus important est l'intérêt ; c'est-à-dire que les lois qu'ils acceptent et valident sont indubitablement celles-là même qui vont dans leur intérêt ou du moins qu'ils croient aller en leur faveur. Lorsqu'ils résistent illégalement au Gouvernement local, ils le font au nom des mesures et des lois décidées par le Gouvernement central. L'explication que Hong Jifa donne sur le droit est en cela très intéressante.

Des ordres sont arbitrairement reçus et émis des autorités du bourg vers les échelons les plus bas de l'administration, alors que les masses ne sont pas disposées à y obéir. Je dis que nous appliquerons ceux qui sont en accord avec les ordonnances décidées à l'origine par les Gouvernements central et provincial. C'est le Comité central qui nous a donnés de la terre

à cultiver, aussi devons-nous agir en fonction des mesures prises par le centre, comme celle de payer des impôts. Mais les autres, nous ne les suivrons pas. Il faut les interdire car elles sont autant de trahisons à la ligne centrale et provinciale⁽¹³⁾.

Manifestement, la loi telle que la comprend Hong Jifa se compose des textes et mesures politiques qui contribuent à alléger le fardeau des paysans. Qu'ils soient émis par le centre, la province ou la municipalité, ils sont assimilés à la loi tant qu'ils remplissent cette fonction. Sur ce point, Ling Chunwei est encore moins équivoque. Il affirme ainsi que « la loi se tient sans aucun doute du côté du peuple. Je travaille dans le respect de la ligne du Parti et chacun de mes pas s'appuie sur la loi. Il est donc pratiquement impossible pour vous de me causer du tort ; ce sont vos propres lois et mesures, aussi ne pouvez-vous dire que j'ai tort⁽¹⁴⁾ ».

Nous voyons ici que l'« équité » et la « justice » de la loi signifient « [se tenir] du côté du peuple. » Par conséquent, comment l'interprètent-ils lorsqu'elle porte atteinte à leur intérêt ? Sur ce point, après que Hong Jifa eut été condamné à trois ans de prison en raison de cette question de l'allègement des charges des paysans, sa compréhension de la loi a connu une transformation qui peut aider à clarifier certains points. Par le passé, il avait plusieurs fois indiqué qu'il voulait user de ses propres moyens pour régler les injustices qu'il avait pu subir parce que la loi était incapable de lui rendre justice. Peng Rongjun s'est ainsi exprimé pour juger du caractère légal ou non de ces activités :

Lorsque Hong Jifa a été relâché, il était si en colère qu'il voulait commettre un meurtre, entre autres choses. Je lui ai dit de ne pas se conduire ainsi : tu as été emprisonné au nom des paysans et tu ne devrais pas recourir à des actions illégales. Je l'ai remis dans le droit chemin en lui expliquant ma position : « Mon vieux Hong, tu peux tout faire, sauf violer la loi mais si tu le fais, ne m'entraîne pas avec toi. Si tu m'écoutes et fais ce que je te dis, je te soutiendrai quand tu agiras correctement et je t'empêcherai de faire un faux pas et de transgresser la loi. Je dois à présent contrôler tes actes. Si tes motivations sont condamnables, je te dénoncerai à la Sécurité pu-

12. Entretien avec Ling Chunwei, 9 avril 2004.

13. Entretien avec Hong Jifa, 22 janvier 2003.

14. Entretien avec Ling Chunwei, 9 avril 2004.

blique. » Aussi n'osa-t-il pas agir sans réfléchir. Il peut s'engager pour les masses, mais pas dans l'illégalité. Je ne pouvais lui donner que ces bons conseils⁽¹⁵⁾.

Peut-on affirmer que Peng Rongjun comprend totalement la « loi » ? Ses actions « dépassent-elles les bornes » ? À l'issue d'une des ses enquêtes, Li Lianjiang avait noté que « les organisateurs de la résistance légale n'avaient pas, contrairement à ce qu'ils avaient proclamé au tout début, garanti que chacune de leurs actions devrait respecter la politique de l'État et les lois⁽¹⁶⁾. » En fait, les élites du mouvement de résistance pour la protection des droits pouvaient toujours sous certaines conditions adopter des méthodes illégales pour mettre fin à des pratiques illégales. Début 2003, Peng Rongjun a utilisé ces méthodes « illégales » afin de régler un problème de frais de scolarité abusivement réclamés par une école. Il s'explique ainsi :

Cette année, la contribution volontaire aux frais d'inscription était étonnamment élevée. Sans elle, les frais n'auraient pas été si importants car, dans tout le comté de Hengyang, Zhajiang maintenait une grille de frais relativement stable. Selon les textes promulgués par la municipalité et ceux émis par le ministère des Finances, le Secrétariat à la régulation des prix et le ministère de l'Éducation, il est interdit d'augmenter la part de la contribution volontaire et personne n'est autorisé à aller à l'encontre de cette règle. L'année passée, ils ont fait fusionner deux ouvrages en un seul en usant de toutes sortes de prétextes, tout comme ils n'ont pas distribué les manuels scolaires qu'ils étaient censés fournir aux élèves. Pendant les vacances d'hiver, ils ont encore reçu 15 yuan de chaque écolier pour financer les devoirs de vacances. Ils ont ainsi prélevé plusieurs dizaines de milliers de yuan au total. Au vu de cette situation, je leur ai demandé de rendre le surplus d'argent aux chefs de famille de Yantian, ce qu'ils ne firent pas, et ce qui déclencha la dispute. J'ai tenté de leur parler, sans succès, alors j'ai emporté la moto de l'enseignant chez moi, ce qui est illégal. À l'époque, j'ai dit en gros : je céderai la moto à condition que vous rendiez aux paysans ce que vous leur aviez pris, c'est de bonne guerre. Je la lui rendrai alors sans le moindre dommage. Dix jours ont passé maintenant et je ne la lui ai toujours pas remise. Hier les policiers ont condamné cette situation : l'école a violé la loi, mais vous aussi, alors comment pourraient-ils s'en accom-

moder ? Je vais être gentil avec l'école et aussi avec vous. Il a ajouté que la meilleure chose à faire pour moi était de rendre la moto. Je lui ai rétorqué que ce serait impossible si vous interveniez. Laissons de côté la question des frais de scolarité. Oublions aussi ce qui a été excessivement ponctionné, mais vous devez intervenir pour exiger qu'ils n'imposent pas de taxes insensées cette année. Alors je rendrais la moto. Le Gouvernement a émis un rapport sur la situation et l'administration scolaire n'a pas cherché après moi. Si vous voulez m'arrêter, vous pouvez me maintenir deux semaines en détention tout au plus, mais si vous le faites, je vous ferai un procès à ma sortie⁽¹⁷⁾.

Nous pouvons en conclure que les paysans se servent de la loi comme d'une sorte d'arme dans le mouvement de résistance pour la protection de leurs droits. Ils adoptent parfois des stratégies nébuleuses lorsqu'il s'agit de déterminer les limites de leurs actions. Les recherches de Xiao Tangbiao ont mis à jour que :

Les choix des paysans quant à leurs moyens d'expression auprès du Gouvernement sont liés à la confiance qu'ils placent dans l'autorité de ce même Gouvernement et de ses lois. Cela illustre leur foi dans le Parti et l'État ainsi que leur système de valeurs. En d'autres mots, ils nourrissent certaines croyances et opinions vis-à-vis du Gouvernement qui leur permettent d'opter pour des méthodes d'action pertinentes. Lorsqu'ils font preuve d'une totale foi envers les échelons les plus hauts du parti et des organisations gouvernementales, ils choisissent toujours la « discussion ». Et quand cette foi n'est pas entièrement perdue, ils se montrent en faveur de l'action « par la force ». Enfin, s'ils n'ont plus confiance dans aucun des échelons du Parti ni dans aucune organisation gouvernementale, ils prônent l'action « contestataire⁽¹⁸⁾ ».

Cette analyse nous offre une image claire de l'action paysanne. Mais quelle que soit la définition que nous apportons aux actions de Peng Rongjun et des autres, nous pouvons affirmer que le mouvement de résistance pour la protection

15. Entretien avec Peng Rongjun, 29 décembre 2002.

16. Li Lianjiang et Kevin O'Brien, « Dangdai Zhongguo Nongmin de Yifa Kangzheng » (Résistance légale chez les paysans de la Chine contemporaine), in Wu Guoguang (éd.), *The 1997 Effect: Hong Kong China an Effect and the Pacific*, Taipingyang Shiji Yanjiusuo, 1997, 230 p.

17. Entretien avec Peng Rongjun, 27 février 2003.

18. Xiao Tangbiao, « Ershinian Lai Dalu Nongcun de Zhengzhi Wending Zhuangkuang » (Stabilité des conditions paysannes en Chine continentale pendant les 20 dernières années), *Ershiyi Shiji*, n° 4, 2003.

des droits des paysans considère un certain type de « légalité » comme pré-requis à leurs actions. Cette « légalité » est constituée de toutes « les réglementions des autorités centrales », de ce qui « se range du côté du peuple » ou qui est « dans l'intérêt des paysans » ; faisant écho aux propos de Lu Xuewen :

Partout où l'oppression sévit, une résistance naît car plus on est opprimé, et plus on résiste. Puisque ces mesures ne m'ont pas été imposées par les organes centraux du Parti et que je n'en suis pas l'auteur, je me servirai de la constitution et des autres mesures qui peuvent m'apporter protection. Je regagnerai mes droits politiques et ne laisserai quiconque m'en dépouiller⁽¹⁹⁾.

Méthodes d'action et conventions sociales

Taylor a souligné dans ses écrits que les relations qui se nouent entre les paysans au cours des actions de soulèvements et des révoltes ne sont pas un phénomène isolé ou ponctuel. Au contraire, elles se sont instituées par-delà les générations au sein des communautés rurales. Aussi les choix auxquels ils sont confrontés doivent être analysés en termes de stratégies dites « répétitives ». En retour, ces stratégies auxquelles font référence les paysans sont définitivement influencées par les caractéristiques de la communauté elle-même. Selon Taylor :

Dans un contexte de relatif confinement dû aux liens générationnels au sein des communautés rurales où tout le monde connaît tout le monde, s'est établie une sorte de norme pour l'action du « donnant-donnant ». Ces normes de l'action sociale aident les paysans à se sortir de différentes situations fâcheuses, tout en servant de médiateur invisible lors des actions paysannes. Puisque chacun, après une insurrection ou un soulèvement, doit encore vivre en communauté et interagir avec autrui, il est préférable que tous participent activement lorsqu'il y a quelque chose à faire. Toute action qui serait motivée par la recherche d'un gain personnel par des moyens critiquables, tel que profiter de petits bénéfices sans les rétribuer, provoquera l'isolement de ladite personne hors de la communauté, une fois le mouvement retombé, et il ne pourra plus jamais se présenter devant ses congénères⁽²⁰⁾.

Les paysans du canton de Hengyang illustrent parfaitement les synthèses et autres explications mises au point par les sociologues. Hong Jifa exprime les mêmes idées avec ces mots simples :

Une fois que j'eus prévenu mon épouse que mon travail consistait à rejoindre le mouvement visant à soulager le fardeau des paysans, elle me conseilla de n'en rien faire : cette tâche n'a pas à être accomplie par toi seul, tu vas perdre de l'argent au point que tu n'auras plus un seul centime et plus personne ne te traitera bien. À ce moment-là, je n'avais pas encore été mis en prison et j'affirmais que cela importait peu que je sois bien traité ou non car « seul le Ciel sait » ; tout cela n'était que superstition. J'ai ajouté que le peuple est perspicace et que si je réussis à alléger ses peines, les générations suivantes s'en souviendront, des fils aux petits-fils. Mourir pour le bien-être du peuple a plus de poids que le Mont Tai. À ces mots, ma femme me dit de faire comme je l'entendais : fais ce que tu as envie de faire. Alors que je faisais silence, elle se rangea de mon avis et je rejoignis le mouvement représentatif de Peng Rongjun pour l'allègement des charges⁽²¹⁾. Je sacrifie tous mes intérêts, y compris financiers, alors pourquoi vouloir faire encore appel aux autorités ? Parce que j'avais été influencé par la pensée de Mao Zedong, que j'étais né dans la nouvelle société et que j'avais grandi sous le drapeau rouge. Le Comité central du Parti et tous les échelons du gouvernement provincial partagent tous cet esprit. Aussi, et c'est cela la grande tradition des gens du canton de Hengyang, ferais-je respecter la justice pour chacun⁽²²⁾.

Et cette « grande tradition des gens du canton de Hengyang », quelle est-elle ? Elle n'est pas un sujet dont les élites du mouvement de résistance dans le canton de Hengyang discutent à la légère. Elle est associée à un personnage clairement identifié, du nom de Xia Minghan, natif du comté et élevé au rang de héros dans le cœur de ses habitants. Plusieurs fois j'ai entendu ce poème bouleversant mettant en scène l'ascension du martyr Xia Minghan au sein d'un groupe de chefs du mouvement de résistance : « Peu

19. Entretien avec Lu Wenxue, 22 janvier 2003.

20. He Gaochao. *Dizhu Nongmin Gongchandang* (Propriétaires terriens, paysans et Parti communiste), New York, Oxford University Press, 1997, p. 56.

21. Entretien avec Hong Jifa, 28 janvier 2003b.

22. Entretien avec Hong Jifa, 22 janvier 2003a.

importe que votre tête soit coupée tant qu'elle abritait de bonnes idées, aussi même si vous tuez Xia Minghan, beaucoup d'autres suivront. » Les fois où j'avais entendu ce poème, les noms de Peng Rongjun, Hong Jifa ou Ling Xuewen et d'autres encore, remplaçaient celui de Xia Minghan. Mais ce qui m'a profondément ému, c'est le propagandiste paysan Liao Zhehui qui se remémore la fois où il s'est fait arrêter pour avoir diffusé la politique du Parti en faveur de l'allègement des charges paysannes :

« Liao Zhehui, m'interpella le policier, tu intentes un procès à la municipalité au nom de l'allègement des charges du peuple ; tu es un réactionnaire et un ennemi du Parti. Si la municipalité ne peut rien contre toi, moi, en tant que policier, je peux tout au contraire. Toi, le fauteur de troubles, je vais te mettre à genoux. Tu parles de soulager les charges paysannes alors qu'il n'en est rien, car chaque paysan t'a donné deux yuans, que tu as ajoutés à leur fardeau. La municipalité prélève de l'argent qu'elle remet dans les caisses de l'État alors que celui qui t'a été versé représente une richesse injustifiée. Tout ce que t'a remis chaque foyer, chacune des différentes organisations, tout ce qui t'a été donné, tu dois me le reverser entièrement jusqu'au dernier centime. » Il continua à me parler ainsi tout au long du trajet. Au moment où nous passions dans une juridiction dont je ne dépendais plus, un disque d'acier se brisa au niveau de la roue, le fourgon de police fit un bruit assourdissant alors que nous poursuivions notre route. Il me demanda comment réparer, à quoi je répondis : « ton cœur est noir, tu n'appliques pas les mesures du Parti ; aussi le ciel et la terre ne sauraient-ils te permettre de suivre cette voie. » « Ah, s'écria-t-il, tu recommences avec ça ! » Il y avait un arbre de transmission dans le coffre vers lequel il me poussa. Il jeta un œil à quelques papiers, prononçant quelques mots par-ci par-là. Comme le disque en dessous était endommagé, nous marchâmes jusqu'à Taiyuan mais aucun arbre de transmission ne correspondait, aussi dûmes-nous continuer jusqu'à la ville de Hengyang pour en trouver un qui convint. Là ils me retinrent une demi-journée. Le soir arriva, il faisait de plus en plus sombre et le policier me donna deux pommes. Puis il s'avança vers moi et me lança : « Ton organisation compte toujours des soutiens et des membres, dis-moi qui ils sont. En faisant passer cela pour une procédure légale, j'attraperai ces gens, je les tuerais et si certains n'abandonnent pas, moi non plus,

et il se passera la même chose que dans une certaine petite ville du Henan. » Je lui rétorquai : « si cela se passe effectivement ainsi et que vous me tuez moi, Liao Zhehui, beaucoup d'autres suivront. Si vous me mettez à genoux, d'autres prendront la relève. » « Tu es comme Xia Minghan !, s'écria-t-il. Comment arrêter ceux qui marchent avec vous autres ⁽²³⁾ ! »

Lors de son récit, Liao Zhehui parlait calmement, me laissant quelque peu confus et triste car l'histoire du martyr Xia Minghan eut lieu alors que ce dernier faisait face à des « membres réactionnaires du Guomindang » tandis qu'aujourd'hui, quand les élites du mouvement de résistance pour la protection des droits des paysans du canton de Hengyang déclament ce poème, ils le font face au Gouvernement pour lequel Xia Minghan a sacrifié sa vie. En outre, ils investissent le poème de la même signification, celle qui affirme que « mourir pour l'intérêt du peuple a plus de poids que le Mont Tai. » Puisque selon eux la valeur politique de cette « tradition révolutionnaire » accorde à leur action un caractère fondamentalement juste, celle-ci se revêt d'une force morale supérieure. Nous devons être particulièrement clairs sur le fait que les « bonnes traditions » comme celles du canton de Hengyang sont communes aux campagnes de la Chine centrale, surtout dans les vieilles régions révolutionnaires. Nous pouvons peut-être désigner ces traditions comme un phénomène culturel dont les manifestations sont devenues par héritage une sorte de critère pour l'action. En réalité, un important mécanisme est né de ce processus de transmission, celui d'encourager toute action qui s'attaque aux petites fautes obtenues par extorsion. Transformer une tradition en une méthode d'action puis en devoir pour ses participants, requiert indubitablement nombre d'interactions et de mécanismes internes.

Les chercheurs chinois ont utilisé le concept de « résistance légale » pour évoquer le mouvement de défense des droits paysans. Ce mouvement a donc évolué, passant d'une résistance en vue de défendre de simples intérêts à une résistance politique pour la protection de droits ⁽²⁴⁾. Dès lors, c'est précisément la nature « légale » du mouvement qui constitue sa spécificité et l'action politique qui prend ainsi forme pourrait être qualifiée de « politique de recours au droit » (*legal politics*). •

• Traduit par Vanessa Teilhet

23. Entretien avec Liao Zhehui, 14 juin 2003.

24. Yu Jianrong, "Dangdai Zhongguo Nongmin de Weiquan Kangzheng" (La résistance des paysans en Chine contemporaine). Paper, Zhongguo Shehui Kexueyuan Nongcun Fazhan Yanjiusuo, 2004a, et "Dangqian Nongmin Weiquan Huodong de Yige Jieshi Kuangjia" (Un cadre explicatif du mouvement de défense par les paysans de leurs droits). Shehui Xue Yanjiu, 2, (2004b).